

BAREME D'HONORAIRES DE TRANSACTION

Honoraires maximum applicables au 01/01/2023

Prix de vente	Honoraires TTC
< 39 999 €	6 000 €
40 000 € < 59 999 €	6 500 €
60 000 € < 65 999 €	7 000 €
66 000 € < 69 999 €	7 100 €
70 000 € < 79 999 €	7 200 €
80 000 € < 89 999 €	7 300 €
90 000 € < 99 999 €	7 400 €
100 000 € < 109 999 €	7 500 €
110 000 € < 115 000 €	7 600 €
115 001 € < 120 000 €	7 700 €
120 001 € < 125 000 €	7 900 €
125 001 € < 130 000 €	8 200 €
130 001 € < 135 000 €	8 600 €
135 001 € < 140 000 €	8 900 €
140 001 € < 145 000 €	9 200 €
145 001 € < 150 000 €	9 500 €
150 001 € < 155 000 €	9 900 €
155 001 € < 160 000 €	10 200 €
160 001 € < 165 000 €	10 500 €
165 001 € < 170 000 €	10 800 €
170 001 € < 175 000 €	11 200 €
175 001 € < 180 000 €	11 500 €

Prix de vente	Honoraires TTC
180 001 € < 185 000 €	11 900 €
185 001 € < 190 000 €	12 200 €
190 001 € < 195 000 €	12 400 €
195 001 € < 200 000 €	12 600 €
200 000 € < 220 000 €	12 700 €
220 001 € < 240 000 €	12 800 €
240 001 € < 250 000 €	13 000 €
250 001 € < 260 000 €	13 300 €
260 001 € < 270 000 €	13 600 €
270 001 € < 280 000 €	13 900 €
280 001 € < 290 000 €	14 200 €
290 001 € < 300 000 €	14 500 €
300 001 € < 350 000 €	15 000 €
350 000 € < 400 000 €	16 000 €
< 400 000 €	4,5 % TTC

Analyse Comparative de Marché :

OFFERTE

Estimation Patrimoniale : 99 € TTC

TVA incluse au taux de 20%

BAREME D'HONORAIRES DE LOCATION

Prix /m² de surface habitable et TVA incluse au taux de 20%

Honoraires d'entremise : 100 € TTC forfaitaires pour le Propriétaire.

Honoraires de visite, de constitution du dossier du locataire et de rédaction du bail : 8 € TTC pour le Locataire et Le Propriétaire.

Honoraires de réalisation de l'état des lieux : 3 € TTC pour le Locataire et Le Propriétaire.

NB : Les honoraires de location sont plafonnés à 1 mois de loyer charges comprises

BAREME D'HONORAIRES DE GESTION LOCATIVE

PRESTATIONS INCLUSES	Service INITIAL	Service CONFORT	Service PRIVILEGE	Coût hors forfait
En % HT de l'encaissement	7 %	8 %	9 %	
Mise en place du mandat de gestion	●	●	●	
Emission des avis d'échéance, encaissement des loyers, charges et allocations	●	●	●	
Délivrance des quittances et reçus	●	●	●	
Lettre de rappel et 1 ^{ère} relance par lettre recommandée et recouvrement amiable	●	●	●	
Révision des loyers	●	●	●	
Acceptation et contrôle de validité du congé (du locataire)	●	●	●	
Décompte lors du départ du locataire	●	●	●	
Gestion des provisions pour charges	●	●	●	
Tenue de la comptabilité propriétaire	●	●	●	
Acompte mensuel des fonds perçus	●	●	●	
Reddition mensuelle des comptes (art. 66 du décret du 20/07/72)	●	●	●	
Déclaration de départ du locataire auprès de la perception	●	●	●	
Assurance risques locatifs : demande annuelle de l'attestation	●	●	●	
Demande de devis pour travaux	●	●	●	
Réparations urgentes ou inférieures à 250 € TTC	●	●	●	

Garantie de Loyers Impayés chez ALLIANZ-RAMBAUD LABROSSE à 2 % des sommes encaissées

PRESTATIONS OPTIONNELLES	Service INITIAL	Service CONFORT	Service PRIVILEGE	Coût hors forfait
Etablissement et envoi des éléments pour la déclaration des revenus fonciers	○	●	●	90 € TTC par an et par lot
Recouvrement des créances, remise du dossier à huissier pour commandement de payer, procédure d'expulsion (frais d'huissier et d'avocat à la charge du propriétaire)	○	●	●	150 € TTC par dossier
Gestion des sinistres : déclaration, représentation du propriétaire en expertise, établissement des devis et suivi des travaux, encaissement des indemnités et reversement après contrôle	○	●	●	250 € TTC par dossier
Gestion technique d'entretien courant (inférieur à 1 500 € TTC) : devis si nécessaire, demande d'accord au propriétaire, ordre d'intervention, suivi et contrôle	○	●	●	150 € TTC par dossier
Gestion technique de tous travaux : vérification annuelle du logement, proposition de travaux, démarches administratives, dossier de crédit, ordre d'intervention, suivi et contrôle des travaux	○	○	●	150 € TTC + 4 % TTC du montant des travaux TTC
Visite Conseil (pré état des lieux de sortie)	○	●	●	150 € TTC

● Prestation comprise dans le montant des honoraires

○ Prestation optionnelle payable à l'acte

Les prix TTC sont calculés sur la base d'un taux de TVA de 20%, barème applicable au 1^{er} Janvier 2023